



26 mars 2019

CT

COMITE TECHNIQUE DGAC

L'ensemble des Organisations Syndicales siégeant au CT DGAC, dont FO, se sont unies pour faire une déclaration en début de CT en réclamant pour l'année 2020 des effectifs supplémentaires pour l'ensemble des personnels ([à lire sur le site FO-DGAC](#)).

Le Directeur Général a annoncé que le lancement des discussions du prochain protocole pourrait être annoncé à l'automne 2019. Il juge que le contexte gouvernemental n'est pas favorable à un lancement des discussions protocolaires dès maintenant. Sur la question des effectifs, le Directeur Général reconnaît que la question des effectifs est posée, d'autant plus dans le contexte de l'augmentation constante du trafic aérien ; toutes les fonctions sont importantes dans toutes nos directions métiers, au sein de la DGAC unie.

ENSAP – accès aux bulletins de paie et compte individuel retraite

Depuis 2018, les services de l'Etat ont mis en place un service dédié aux fonctionnaires. La DGAC s'est inscrite dans cette démarche depuis le 1^{er} janvier 2019 pour les fonctionnaires, pour la consultation de leurs fiches de paie ainsi que de l'historique.

Chaque agent peut également consulter sa situation retraite (Relevé Individuel de Situation, habituellement envoyé tous les 5 ans). Deux boîtes fonctionnelles ont été créées à l'occasion (ENSAP et retraite) et sont à la disposition des agents pour faire corriger les données manquantes dans leur dossier individuel.

Dans quelques années, la demande de la retraite pourra être déclenchée depuis cet espace par chaque agent. Aujourd'hui, le processus de liquidation du dossier retraite reste à la charge des services des pensions de la DGAC.

Si un fonctionnaire détecte un souci d'accès technique au site ENSAP, la boîte fonctionnelle **sg-girh-ensap-bf@aviation-civile.gouv.fr** est disponible pour répondre à toutes les questions d'accès.

Une autre boîte fonctionnelle **sg-sdp-gcrh-pension-bf@aviation-civile.gouv.fr** permet aux agents de signaler les anomalies sur leur dossier individuel retraite ; SDP nous informe qu'un nombre important d'anomalies a été signalé et que des centaines de messages sont en cours de traitement afin de corriger les données dans le logiciel DGAC des Ressources Humaines.

FO a interrogé SDP pour connaître l'ouverture de ce service aux Ouvriers d'Etat, aux OPA, aux Personnels Navigants et aux contractuels sur fonctions Ouvriers d'Etat : la date de mise en service est prévue au 1^{er} juillet 2019. Un décret d'application reste à être publié pour permettre la connexion avec les organismes du FSPOEIE et de l'IRCANTEC, qui gèrent les régimes de retraites de ces populations d'agents DGAC.

Vos représentants FO :

Dominique THOMAS (Bureau National) / Franck DUPONT (Bureau National)

